



## COMITÉ EXÉCUTIF

**Séance ordinaire du 15 janvier 2019**

– 12<sup>e</sup> séance –

- PRÉSENTS :**
- Mmes Catherine Harel Bourdon, présidente  
Diane Beaudet, vice-présidente et commissaire, Hochelaga-  
Maisonneuve (07)
  - MM. Ben Valkenburg, commissaire, Plateau–Mile End (08)  
Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–  
Parc-Extension (03)
  - Mme Marie-José Mastromonaco, commissaire, Notre-Dame-  
de-Grâce–Westmount (11)

**Sont aussi  
présents :**

- M. Robert Gendron, directeur général
- M<sup>e</sup> Geneviève Laurin, secrétaire générale
- M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des  
services éducatifs et de l'organisation scolaire
- Mmes Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion  
de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle  
Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion  
des personnes et des pratiques d'encadrement

- Sont invités :**
- MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unité,  
unité 1 et directeur du Service du développement et de  
l'innovation professionnelle  
Benoit Thomas, directeur au Bureau des directions d'unité,  
unité 2
  - Mmes Faten Philippe, directrice au Bureau des directions d'unité,  
unité 3  
Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions  
d'unité, unité 5
  - M. Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation  
scolaire
  - Mme Maryse Tremblay, directrice des Services pédagogiques
  - MM. Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève  
Benoît Choinière, directeur du Service des ressources  
financières
  - M<sup>e</sup> Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des  
personnes et du développement des compétences
  - MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources  
matérielles  
René Morales, directeur du Service du secrétariat général

- Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de l'information
- MM. Roger Lalonde, directeur adjoint au Service des ressources financières  
Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des ressources matérielles  
Pascal Rivard, directeur adjoint au Service des ressources matérielles
- Mme Manon Narbonne, coordonnatrice du Bureau de projets institutionnels
- M. Fritz Henry Fleurimé, coordonnateur de l'Audit interne
- M<sup>c</sup> Marie-Li Bélisle, Secrétaire générale adjointe
- Sont reçus :** M<sup>c</sup> Jean Renaud, coordonnateur, Bureau des affaires juridiques
- Mme Imane Allam, commissaire-parent
- M. David Deault-Picard, conseiller en communication
- Mme Mylène Lapierre, conseillère en communication
- M. Julien Archambault, conseiller en communication
- Mme Maureen Hayes, agente de développement, Bureau des directions d'unité
- M. Jean-Nicolas Lacoste, analyste, Bureau des communications

\*\*\*\*\*

Le commissaire Kenneth George est présent à compter du point 3 b) (Assurances des personnes pour travaux bénévoles).

\*\*\*\*\*

### **Mot de la présidente**

La présidente, Mme Catherine Harel Bourdon, ouvre la séance du comité exécutif en souhaitant la bienvenue à tous.

Elle annonce qu'après le point 2 de l'ordre du jour, la direction d'unité 2 de concert avec le Bureau des communications et de la participation citoyenne, présenteront le site internet qu'ils ont conçu dans le cadre de la révision de l'offre de services au secondaire.

\*\*\*\*\*

### 1. **Adoption de l'ordre du jour**

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- ajouter sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018 » les articles suivants :

- a) Sondage pour le Plan d'engagement vers la réussite (traduction pour les parents)
  - b) Assurances des personnes pour travaux bénévoles
  - c) PELO
- ajouter sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
- a) Détecteur du monoxyde de carbone
  - b) Indice de défavorisation
  - c) Inscription au primaire – état de la situation
  - d) Incendie Place Borden
- ajouter sous la rubrique « Information » :
- b) INF-792 Informations sur la nature des activités contractuelles de votre organisme

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018 :
  - a) Sondage pour le Plan d'engagement vers la réussite (traduction pour les parents)
  - b) Assurances des personnes pour travaux bénévoles
  - c) PELO
- 4- Affaires nouvelles :
  - a) Détecteur du monoxyde de carbone
  - b) Indice de défavorisation
  - c) Inscription au primaire – état de la situation
  - d) Incendie Place Borden

5- Dossiers récurrents :

- a) Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- b) Budget 2018-2019 et finances  
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
- c) Qualité de l'air
- d) Capacité d'accueil

Tableaux du Service des ressources matérielles :

- 1. Tableau de suivi d'avancement des modulaires
  - 2. Liste des demandes de capacité d'accueil
  - 3. Avancement des projets d'ajouts d'espace et réhabilitations majeures
- e) Immeubles excédentaires  
Tableau – suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles excédentaires
  - f) Offre alimentaire
  - g) Suivi des projets

6- Rubrique des commissaires-parents

- 7- CC-M-299 Proposition de la présidente Catherine Harel Bourdon –  
conseillère politique – nomination
- 8- A-29-1911 Service de la gestion des personnes et du développement  
des compétences – personnel de soutien administratif,  
technique, paratechnique du secteur général et du secteur de  
l'adaptation scolaire, ouvrier manuel, aides-concierges,  
concierges et personnel de cafétéria – créations de postes –  
modification au plan de l'effectif 2018-2019
- 9- A-31-3605 Service des ressources financières – fourniture sur demande  
de matériel de serrurerie – appel d'offres 15-227P –  
exercice de la deuxième option de renouvellement d'une  
année
- 10- A-31-3617 Service des ressources financières – école Robert-Gravel –  
remplacement des boîtes de mélange – appel d'offres 25-2588P  
– attribution d'un contrat

- 11- A-31-3618 Service des ressources financières – école Saint-Marc – mesures d’atténuation du radon – appel d’offres 25-2589P – attribution d’un contrat
- 12- A-31-3621 Service des ressources financières – modification aux plans de l’effectif 2018-2019
- 13- A-31-3631 Service des ressources financières – service de réfrigération et ventilation à taux horaire – appel d’offres 15-232P – exercice de la deuxième option de renouvellement d’une année
- 14- A-31-3639 Service des ressources financières – acquisition des licences Autocad – appel d’offres 27-581P – attribution d’un contrat
- 15- A-31-3646 Service des ressources financières – uniformes de travail – adhésion au regroupement d’achats proposé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal (CGTSIM)
- 16- A-31-3647 Service des ressources financières – banque de prestataires de services en architecture pour le maintien d’actif – état de la situation
- \* 17- A-33-1305 Service des ressources matérielles – modifications proposées au bail type utilisé pour les locataires de la CSDM
- 18- A-33-1308 Service des ressources matérielles – école Saint-Marc – travaux supplémentaires dans le cadre de la modernisation de la chaufferie du service de garde
- \* 19- A-33-1310 Service des ressources matérielles – renouvellement des baux arrivant à échéance au 30 juin 2019
- 20- A-34-3160 Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018
- 21- Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1
- 22- Information :
  - a) A-33-1307 Service des ressources matérielles – Sainte-Lucie – historique du projet et honoraires supplémentaires dans le cadre de la démolition et la reconstruction de l’école
  - b) INF-792 Informations sur la nature des activités contractuelles de votre organisme

23- Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 23 janvier 2019

24- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 décembre 2018.

\*\*\*\*\*

**Exercice de participation citoyenne dans le cadre de la révision de l'offre de services au secondaire – Projet Le secondaire à ma portée**

M. Benoit Thomas, directeur en soutien à la gestion des établissements secondaires, et M. René Morales, directeur du Service du secrétariat général, ainsi que leur équipe nous présentent le site internet qu'ils ont conçu et qui vise à colliger l'avis des répondants en ce qui a trait aux services éducatifs offerts ou qui devraient être offerts par secteur sur le territoire de la CSDM.

M. Thomas mentionne que des soirées de consultation sur le projet ont aussi été organisées dans divers établissements de la CSDM afin de maximiser les efforts de participation citoyenne.

\*\*\*\*\*

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018

a) Sondage pour le Plan d'engagement vers la réussite (traduction pour les parents)

Le coordonnateur du Bureau des affaires juridiques, M<sup>e</sup> Jean Renaud, explique que toute publication, communication ou distribution de documents par un organisme public doit être faite dans la langue officielle, soit le français, et ce, en vertu de la Charte de la langue française. Toutefois, une personne physique qui s'adresse à la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans une langue autre que le français pourrait obtenir une réponse dans une autre langue.

b) Assurances des personnes pour travaux bénévoles

M<sup>e</sup> Renaud informe le comité exécutif que pour un groupe de bénévoles quantifié, il serait possible d'obtenir une couverture d'assurance de type « accident » qui couvre les dommages corporels découlant d'une blessure causée lors d'un accident, selon la gravité de la blessure, ainsi que certaines dépenses qui sont directement liées à celle-ci.

c) PELO

M. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unités (unité 1), informe le comité exécutif que son équipe travaille pour s'assurer que tous les moyens soient mis en œuvre afin de favoriser la participation du plus grand nombre au Programme Pelo, y compris le retour aux inscriptions par le biais de formulaires en papier dans certains secteurs.

Le comité exécutif émet le souhait de souligner les 40 ans d'existence du programme et réitère l'importance d'offrir la possibilité aux participants de s'inscrire au programme par d'autres moyens qu'en ligne puisque plusieurs parents n'ont pas d'accès à Internet.

4. Affaires nouvelles :

a) Détecteur du monoxyde de carbone

En réaction à la fuite de monoxyde de carbone survenue dans un établissement de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en début de semaine, M. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles, fait un état de situation des installations de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de ses obligations en ce qui concerne l'installation de dispositifs de détection des gaz d'échappement. Un rapport faisant état des diverses options qui s'offrent à la CSDM à cet égard sera présenté à un prochain comité exécutif.

b) Indice de défavorisation

Mme Painchaud, directrice générale adjointe, informe le comité exécutif qu'une rencontre avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est prévue pour le 23 janvier prochain à ce sujet.

c) Inscription au primaire – état de la situation

La période d'inscription au primaire ayant débuté le 9 janvier, M. Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation scolaire, présente sommairement l'évolution de la situation.

d) Incendie Place Borden

En réaction à l'incendie survenu sur le site de construction de la Place Borden, les discussions portent sur l'état général de la situation et les étapes à venir en ce concerne le chantier de construction.

Mmes Harel Bourdon et Mastromonaco remercient plusieurs intervenants qui se sont déplacés au courant de la fin de semaine afin de constater l'état de la situation.

5. Dossiers récurrents :

a) Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

M. Jean Ouimet, directeur général adjoint, informe le comité exécutif des travaux du comité de mise en œuvre du PEVR et du comité de pilotage du PEVR.

Il annonce qu'un nouvel outil de consignation pour les projets éducatifs des établissements sera bientôt lancé.

b) Budget 2018-2019 et finances  
Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes

À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

c) Qualité de l'air

Mme Francyne Fleury, directrice générale adjointe, énonce les actions entreprises par son équipe afin de limiter les risques pour la santé et la sécurité des employés en ce qui a trait à la qualité de l'air du centre administratif.

d) Capacité d'accueil

Les discussions portent sur le lot 9 et plus précisément sur les projets Griffintown, Angus et YMCA. En ce qui concerne le projet Angus, une fiche bonifiée sera déposée au ministère au plus tard le 31 janvier 2019. Pour le projet YMCA, un rapport pourrait être déposé à la séance du Conseil des commissaires le 23 janvier 2019.

Tableaux du Service des ressources matérielles :

o **Liste des demandes de capacité d'accueil**

- Dépôt du tableau d'état d'avancement des travaux dans les écoles afin d'accroître la capacité d'accueil des écoles et établissements

e) Immeubles excédentaires

- Dépôt du tableau illustrant l'évolution de certains mandats ou projets au secteur de la gestion des immeubles excédentaires.

f) Offre alimentaire

- À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

g) Suivi des projets

Tableau de bord – projets institutionnels 2018-2019

- À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

6. Rubrique des commissaires-parents

- À ce point, il n’y a aucune question ni aucun commentaire.

7. Proposition de la présidente Catherine Harel Bourdon – conseillère politique – nomination

Document déposé : Rapport CC-M-299

CONSIDÉRANT qu’une fonction de conseiller politique (anciennement appelé chef de cabinet) rattaché au Bureau de la présidence de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) a été créé par le Conseil des commissaires à sa séance extraordinaire du 24 novembre 2003 (résolution 13);

CONSIDÉRANT que cette fonction, qui ne modifie pas le plan d’effectif de la CSDM, a pour principal mandat d’assurer le lien permanent entre le pallier politique et le pallier administratif de la CSDM;

CONSIDÉRANT que, compte tenu du caractère hautement politique de cette fonction, la nomination du titulaire de cette fonction doit être effectuée par la présidence de la CSDM;

CONSIDÉRANT que M. Michel Philibert a quitté le 30 octobre 2018;

CONSIDÉRANT l’augmentation de la charge de travail depuis 2003;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire afin d’engager une deuxième personne comme conseiller politique;

CONSIDÉRANT l’embauche de Mme Mélanie Robinson 4 jours par semaine afin de combler les tâches concernant le comité des contrats, le lien politico-administratif pour le comité exécutif, les liens avec l’administration et les commissaires concernant des enjeux et politiques CSDM, ainsi que les besoins des élèves et de leurs parents;

CONSIDÉRANT les tâches de la deuxième conseillère politique liées avec les dossiers relevant des élus municipaux, provinciaux et fédéraux, les relations avec les différents partenaires ainsi que son expertise dans ce domaine;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de PRENDRE acte du fait que la présidente après un processus de sélection a retenu la candidature de Mme Mélissa Duclos pour agir à titre de conseillère politique à compter du 7 janvier 2019;
- 2° de MANDATER la direction du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences pour signer le contrat nécessaire.

8. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l’adaptation scolaire, ouvrier manuel, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – créations de postes – modification au plan de l’effectif 2018-2019

Document déposé : Rapport A-29-1911 en date du 8 janvier 2019  
de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques des élèves en difficulté et les services à leur offrir;

CONSIDÉRANT que l’école a pour mission la réussite éducative de tous les élèves;

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Ève Savard, surveillante d’élèves, est affectée à un surcroît de travail à 34,5238 % (12,0833 heures/semaine) depuis le 27 août 2018 à l’école Christ-Roi;

CONSIDÉRANT que Mme Farlène Pierre, préposée aux élèves handicapés, est affectée à un surcroît de travail à 85,7143 % (30 heures/semaine) depuis le 4 septembre 2018 à l’école de l’Étincelle;

CONSIDÉRANT que Mme Sandra Mezzeta, agente de bureau classe I, est affectée à un surcroît de travail à 100 % (35 heures/semaine) depuis le 27 août 2018 à l’école Georges-Vanier;

CONSIDÉRANT que Mme Monida Sor, préposée aux élèves handicapés, est affectée à un surcroît de travail à 100 % (35 heures/semaine) depuis le 24 septembre 2018 à l’école Saint-Enfant-Jésus;

CONSIDÉRANT que Mme Farida Azouni, technicienne en travaux pratiques, est affectée à un surcroît de travail à 42,8571 % (15 heures/semaine) depuis le 10 septembre 2018 au centre Champagnat;

CONSIDÉRANT que Mme Maude Gaudreault, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail à 60 % (21 heures/semaine) depuis le 4 septembre 2018 au centre Champagnat;

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Ève Dumont-Marcotte, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail à 100 % (35 heures/semaine) depuis le 5 novembre 2018 à l'école Charles-Bruneau;

CONSIDÉRANT que Mme Vanessa Jackeline Riviera Banegas, aide-concierge, est affectée à un surcroît de travail à 20,3626 % (7,9 heures/semaine) depuis le 4 septembre 2018 à l'école Saint-Albert-le-Grand;

CONSIDÉRANT que Mme Laïka Jeune, technicienne en éducation spécialisée, est affectée à un surcroît de travail à 32,8571 % (11,5 heures/semaine) depuis le 19 novembre 2018 à l'école Saint-Isaac-Jogues;

CONSIDÉRANT que Mme Ashley Rodie Michel, préposée aux élèves handicapés, est affectée à un surcroît de travail à 35,7143 % (12,5 heures/semaine) depuis le 15 novembre 2018 à l'école Champlain;

CONSIDÉRANT que les écoles de l'Étincelle, Saint-Enfant-Jésus et Charles-Bruneau ne possèdent pas les fonds nécessaires pour la création des postes demandés, les dépenses engendrées par la création de ces postes seront assumées par la réserve pour les services de garde prévue à cet effet ou devront faire l'objet d'un suivi rigoureux par le Service des ressources financières;

CONSIDÉRANT que les autres écoles possèdent les fonds nécessaires au fonds 1, au fonds 6 et au fonds 8 pour financer les nouveaux postes créés;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 34,5238 %, de surveillant d'élèves à l'école Christ-Roi et d'IMPUTER la dépense à l'indice 104-102-6-23231-167;
- 2° de CRÉER un poste saisonnier à temps plein, à 85,7143 %, de préposé aux élèves handicapés à l'école de l'Étincelle et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-215-1-23410-167;
- 3° de CRÉER un poste annuel à temps plein, à 100 %, d'agent de bureau classe I à l'école Georges-Vanier et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-269-1-21120-150;
- 4° de CRÉER un poste saisonnier à temps plein, à 100 %, de préposé aux élèves handicapés à l'école Saint-Enfant-Jésus et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-111-1-23410-167;
- 5° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 42,8571 %, de technicien en travaux pratiques au centre Champagnat et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-329-1-22300-167;

- 6° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 60 %, de technicien en éducation spécialisée au centre Champagnat et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-328-1-23140-167;
- 7° de CRÉER un poste saisonnier à temps plein, à 100 %, de technicien en éducation spécialisée à l'école Charles-Bruneau et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-207-1-23140-167;
- 8° de CRÉER un poste annuel à temps partiel, à 20,3626 %, d'aide-concierge à l'école Saint-Albert-le-Grand et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-040-1-63000-177;
- 9° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 32,8571 %, de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Isaac-Jogues et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-082-6-23145-167;
- 10° de CRÉER un poste saisonnier à temps partiel, à 35,7143 %, de préposé aux élèves handicapés à l'école Champlain et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-080-8-23410-167;
- 11° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, ouvrier manuel, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria (résolution 5 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 9 mai 2018).

9. Service des ressources financières – fourniture sur demande de matériel de serrurerie – appel d'offres 15-227P – exercice de la deuxième option de renouvellement d'une année

Document déposé : Rapport A-31-3605 en date du 20 décembre 2018  
de Mme Mélanie Bouchard concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, un contrat à commandes a été attribué le 1er mars 2017 à *Brunet-Goulard Les Agences/Agencies inc.* pour une période d'une année pour la fourniture de matériel de serrurerie;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoyait une entente initiale d'une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT qu'une première option de renouvellement du contrat a déjà été exercée à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler l'entente pour une deuxième année;

CONSIDÉRANT que les dépenses budgétées seront assumées par le budget de fonctionnement du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que *Brunet-Goulard Les Agences/Agencies inc.* a été consulté et accepte de renouveler l'entente pour la deuxième année additionnelle, en suivant les prix prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ACCORDER un contrat à commandes d'une valeur de 282 343,05 \$ plus taxes à *Brunet-Goulard Les Agences/Agencies inc.* pour la fourniture de matériel de serrurerie, pour une année additionnelle de renouvellement.

10. Service des ressources financières – école Robert-Gravel – remplacement des boîtes de mélange – appel d'offres 25-2588P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3617 en date du 8 janvier 2019  
de M. Yassine Bennis Touhaf concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement des boîtes de mélange à l'école Robert-Gravel;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)*, puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50626 – Résorption du déficit de maintien – budget additionnel 2017-2018;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 2 098 000 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Groupe Plombaction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour moderniser le système de chauffage/ventilation en remplaçant l'unité centrale de ventilation, les boîtes de mélange (dans chaque salle de cours) et remplacer les contrôles pneumatiques par des contrôles numériques. À ce projet se rajoute la mise aux normes de l'entrée d'eau, le démantèlement de la génératrice avec une nouvelle distribution de l'éclairage d'urgence et de la signalisation à l'école Robert-Gravel;
- 2° d'AUTORISER le directeur adjoint du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

11. Service des ressources financières – école Saint-Marc – mesures d'atténuation du radon – appel d'offres 25-2589P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3618 en date du 8 janvier 2019  
de Mme Liz Urbina concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour des mesures d'atténuation du radon à l'école Saint-Marc;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (CSDM)*, puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat de 123 040 \$ plus taxes à l'entrepreneur *Roland Grenier Construction Ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, pour des mesures d'atténuation du radon à l'école Saint-Marc;
- 2° d'AUTORISER le directeur adjoint du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;
- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

12. Service des ressources financières – modification au plan de l'effectif 2018-2019

Document déposé : Rapport A-31-3621 en date du 9 janvier 2019  
de M. Roger Lalonde concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en juin 2018 le poste d'agent d'administration du Bureau des approvisionnements a été aboli et en contrepartie un poste de régisseur a été créé;

CONSIDÉRANT que la personne en poste de régisseur s'est vu attribuer plusieurs nouvelles tâches en plus des tâches du poste aboli et que celles-ci excèdent largement la capacité réelle de travail d'une seule personne;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements a pallié au débordement des tâches du régisseur par les services presque à temps plein d'une technicienne en administration;

CONSIDÉRANT que les réorganisations successives du Centre de services partagés du Services des ressources financières (CSP-SRF) ont eu comme impact une réduction excessive du nombre du personnel;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile pour le CSP-SRF d'offrir un service adéquat compte tenu du volume important de demandes de services et du personnel dédié à cette fonction;

CONSIDÉRANT qu'avec les deux personnes actuellement dédiées au CSP-SRF, il est impossible d'assurer une présence couvrant les heures d'ouverture en cas d'absences ou de congés;

CONSIDÉRANT que les besoins du Service des ressources matérielles en termes de projets de construction et de services professionnels sont à la hausse et que cette tendance se confirme pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT que l'accroissement du nombre de projets du Service des ressources matérielles a une incidence directe sur la charge de travail du personnel du Bureau des approvisionnements;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements a plusieurs défis additionnels à relever au courant de l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT que deux analystes du Bureau des approvisionnements sont actuellement sollicités pour collaborer étroitement à des projets institutionnels;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER l'ajout des postes suivants au Bureau des approvisionnements à partir du 4 février 2019;
  - Un poste régulier d'agent d'administration;
  - Un poste régulier d'agent de bureau classe principale pour le CSP-SRF;
- 2° de COMBLER les postes projet d'un analyste et de deux agents de bureau classe principale pour les besoins du Service des ressources matérielles;
- 3° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, ouvrier manuel, et des aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria.

13. Service des ressources financières – service en réfrigération et ventilation à taux horaire – appel d'offres 15-232P – exercice de la deuxième option de renouvellement d'une année

Document déposé : Rapport A-31-3631 en date du 20 décembre 2018  
de M. Christian Ouellet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, des contrats à exécution sur demande ont été attribués le 28 février 2017 à *Ventilation Manic inc.*, *Ventilabec inc.*, *Navada ltée*, *Aéro Mécanique Turcotte inc.*, *Les Industries Garanties* et *Les entreprises MST (9176-4829 Québec inc.)* pour une période d'une année (2016-2017);

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoyait une entente initiale d'une année et que celle-ci était assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord des adjudicataires et du comité exécutif de la CSDM;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de renouveler une deuxième fois les ententes pour l'année 2019-2020;

CONSIDÉRANT que la dépense sera assumée à environ 60 % par le budget d'opération du Service des ressources matérielles, et à environ 40 % par le budget d'investissement de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT les règles d'attribution prévues au *Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics* pour les travaux à exécution sur demande;

CONSIDÉRANT que *Ventilation Manic inc.*, *Ventilabec inc.*, *Aéro Mécanique Turcotte inc.*, *Les Industries Garanties* et *Les entreprises MST (9176-4829 Québec inc.)* ont été consultés et acceptent de renouveler l'entente pour une deuxième année additionnelle, en suivant les prix prévus à cette option de renouvellement;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1<sup>o</sup> d'ACCORDER des contrats à exécution sur demande d'une valeur globale de 160 520 \$ plus taxes à *Ventilation Manic inc.*, *Ventilabec inc.*, *Aéro Mécanique Turcotte inc.*, *Les Industries Garanties* et *Les entreprises MST (9176-4829 Québec inc.)* pour le service de réfrigération et ventilation à taux horaire, pour une année additionnelle de renouvellement, du 1<sup>er</sup> mars 2019 au 28 février 2020.

14. Service des ressources financières – acquisition des licences Autocad – appel d'offres 27-581P – attribution d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3639 en date du 13 décembre 2018 de Mmes Liz Urbina et Fatima-Zahra Zouaki concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié visant à retenir un fournisseur pour assurer, sur demande, la fourniture des licences Autocad pour les employés du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que l'entente initiale, d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat, est assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune qui devront être acceptées par l'adjudicataire et par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la dépense annuelle est estimée à 95 000 \$ pour l'ensemble des besoins du Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que le fournisseur *Solid Caddgroup inc.* est le plus bas soumissionnaire et qu'il a remis une proposition conforme aux exigences demandées;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget de fonctionnement du Service des ressources matérielles;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ACCORDER un contrat d'une valeur de 81 815 \$ plus taxes, quand applicable à *Solid Caddgroup inc.*, pour la fourniture de licences Autocad. Ce contrat, d'une durée d'une année, sera effectif à compter du 16 janvier 2019 et pourra être reconduit pour deux années supplémentaires, une année à la fois, à la demande de la CSDM et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif.

15. Service des ressources financières – Bureau des approvisionnements – uniformes de travail – adhésion au regroupement d'achats proposé par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)

Document déposé : Rapport A-31-3646 en date du 8 janvier 2019  
de Mmes Yuanyuan Chen et Nathalie Sauvé concernant  
le sujet en référence

CONSIDÉRANT l'orientation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'adhérer à des regroupements d'achats pour les contrats à commande ou à exécution sur demande;

CONSIDÉRANT que la CSDM utilise présentement les services du fournisseur *Les uniformes Moderna inc.* pour la fourniture sur demande d'uniformes de travail pour les employés des unités administratives et des écoles;

CONSIDÉRANT que cette entente viendra à échéance le 5 juillet 2019;

CONSIDÉRANT que 4 des 5 commissions scolaires de l'île de Montréal et un organisme partenaire ont manifesté leur intention de participer à un appel d'offres du CGTSIM;

CONSIDÉRANT l'invitation faite à la CSDM par le CGTSIM de joindre son regroupement d'achats pour les uniformes de travail;

CONSIDÉRANT que la CSDM tient à rester autonome concernant la catégorie de produits équipements sécurité et qu'elle utilise présentement les services du fournisseur *Tenaquip ltée*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'ADHÉRER au regroupement d'achats du CGTSIM pour les uniformes de travail. Cette entente, d'une valeur annuelle estimée à 150 000 \$, sera valide pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 novembre 2020. Toutefois, la CSDM débutera sa nouvelle entente le 6 juillet 2019 à la fin de son contrat en vigueur.

16. Service des ressources financières – banque de prestataires de services en architecture pour le maintien d’actif – état de la situation – appel d’offres 24-330P

Document déposé : Rapport A-31-3647 en date du 10 janvier 2019  
de M. Éric R. Tétrault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la fin de validité le 12 janvier 2019 de la liste de prestataires de services en architecture pour le maintien d’actifs;

CONSIDÉRANT la publication le 20 décembre 2018 d’un avis de qualification de prestataires de services en architecture pour le maintien d’actifs sur le *Système électronique d’appel d’offres*;

CONSIDÉRANT la quantité importante de mandats d’architecture en maintien d’actifs qui doivent être attribués;

CONSIDÉRANT que les mandats prévus à la présente résolution sont d’une valeur moindre que 100 000 \$ et ne sont pas assujettis à l’application des dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d’AUTORISER le Service des ressources matérielles à poursuivre l’attribution des mandats d’architectures en maintien d’actifs aux firmes d’architectes présentement qualifiées par l’avis de qualification 24-330P, et ce, jusqu’à l’approbation d’une nouvelle liste par le comité exécutif à la suite de l’avis de qualification 24-538P.

\*17. Service des ressources matérielles – modifications proposées au bail type utilisé pour les locataires de la CSDM

Document déposé : Rapport A-33-1305 en date du 9 janvier 2019  
de Mme Chantal Brassard concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d’accepter la proposition contenue au rapport déposé.

18. Service des ressources matérielles – école Saint-Marc – travaux supplémentaires dans le cadre de la modernisation de la chaufferie du service de garde

Document déposé : Rapport A-33-1308 en date du 7 janvier 2019  
de M. Nicolas Trinh concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l’entrepreneur *Tuyauterie Expert inc.* pour une modernisation de la chaufferie du service de garde à l’école Saint-Marc, située au 6365, 1<sup>ère</sup> Avenue, à Montréal;

CONSIDÉRANT qu'il a fallu intégrer au projet quelques travaux supplémentaires dont certains visaient l'optimisation des systèmes;

CONSIDÉRANT que plusieurs refoulements au sous-sol ont dû être pris en charge en urgence incluant l'ajout d'un clapet anti-retour;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* et de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget d'investissement et que, par conséquent, elle n'aura pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Tuyauterie Expert inc.* la somme spécifiée au présent rapport, associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires dans le cadre de travaux de modernisation de la chaufferie du service de garde à l'école Saint-Marc.

\*19. Service des ressources matérielles – renouvellement des baux arrivant à échéance au 30 juin 2019

Document déposé : Rapport A-33-1310 en date du 9 janvier 2019  
de Mme Sylvie Goyette concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

20. Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – mois de novembre 2018

Document déposé : Rapport A-34-3160 en date du 9 janvier 2019  
de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

21. Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du Règlement R2011-1

Ne s'applique pas.

22. Information :

- a) A-33-1307 Service des ressources matérielles – Sainte-Lucie – historique du projet et honoraires supplémentaires dans le cadre de la démolition et la reconstruction de l'école
- b) INF-792 Informations sur la nature des activités contractuelles de votre organisme

23. Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 23 janvier 2019

Document déposé : Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 janvier 2019 du Conseil des commissaires

Après vérification,

il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER, tel qu'il a été modifié, le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 23 janvier 2019.

24. Période réservée aux membres du comité exécutif

Mme Harel Bourdon avise le comité exécutif qu'elle a reçu une lettre visant à féliciter M. Frédéric Corbeil, directeur de l'unité 1, Mme Marie-Aline Vadius, directrice adjointe de centre FGA et leurs équipes respectives dans le cadre d'une présentation traitant de la réalité des familles immigrantes et de l'éducation aux adultes.

La séance est levée à 16 h 10.

*Secrétariat général – 30 janvier 2019*

---

\* Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 23 janvier 2019.